

David Mangin : « Je vois mal les élus abandonner leurs prérogatives, mais nous ne sommes pas à l'abri de concessions »

CATHERINE SABBAH / JOURNALISTE | LE 18/11



David Mangin (Urbaniste)

Comment analysez-vous les relations entre espace public et commerce

L'espace public est d'abord réduit, dans de très nombreux endroits, à la place faite à l'automobile. Si l'on sort des grands centres historiques, l'espace public (et non l'espace dévolu au service public) est en majorité fait de routes, de rues et de parkings. C'est le modèle urbain développé après-guerre, celui aussi qui a favorisé la consommation et le succès des centres commerciaux. Pendant longtemps, leurs propriétaires et gestionnaires ont refusé que ces sites, souvent périphériques, soient rendus accessibles via des tramways, préférant les voitures et leurs grands coffres. La donne a changé, la désindustrialisation des villes a laissé des friches transformables en lieux de commerces. Comme on ne peut y venir en voiture, les transports en commun s'imposent. Les foncières ne s'installent plus dans les endroits mal desservis, elles ont adapté leurs systèmes de livraison. Dans ces situations urbaines compliquées, il est parfois plus facile pour les collectivités de confier tout le quartier à un ensemblier, qui en assure la gestion. L'espace public n'est plus alors toujours libre ni gratuit. Il est possible de distribuer un tract sur une place de village, dans un centre commercial, je vous conseille d'essayer...

Quelles conséquences peut avoir cette appropriation, même temporaire, de l'espace public ?

Nous avons déjà des rues entières gérées comme des centres commerciaux. Irons-nous comme en Angleterre jusqu'à des quartiers entièrement privés, dont les règles seront édictées par les entreprises, les commerçants et les propriétaires ? Dans lesquels certaines personnes sont clairement indésirables... Dans la pratique, tout est possible et la tendance est bien à s'enfermer derrière la protection d'un entre-soi. On le voit au travers des espaces ouverts au public qui sont dotés de portes, fermées la nuit, les fameuses « gated communities ». A Marseille, certains riverains effrayés, frileux et surtout égoïstes vont jusqu'à fermer des rues, obligeant ceux qui n'habitent pas là à faire des détours. Sans pour autant abandonner les avantages du service public.

Les villes françaises font-elles de la résistance ?

Nous sommes des Latins, et à ce titre attachés à une certaine liberté d'aller et venir, de faire ce que nous voulons dans l'espace public, nous réunir, pratiquer des sports... dans la limite des comportements respectueux. Je vois mal les élus français abandonner leurs prérogatives, mais nous ne sommes pas à l'abri de concessions, dans tous les sens du terme. Plutôt que de vendre leur espace public, heureusement, les grandes villes l'aménagent. Faut de moyens, avec des équipements robustes et simples, pas trop dispendieux, de grandes places ouvertes à tous et à toutes les activités, en récupérant des quais ou des espaces abandonnés. Au contraire des groupes privés, et aussi pour des raisons de moyens, elles privilégient les espaces ouverts à tous et non spécialisés.

Catherine Sabbah, Les Echos